



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. DISCIPLINE – Bilan du vendredi 25 mars 2022
3. INFRACTIONS à l'ARTICLE 83
4. COMPETITIONS SENIORS – Remise de matchs
5. GESTION des LITIGES – Restreinte du 18 mars 2022
6. COMPETITIONS JEUNES – Remise de matchs
7. FORMATION DIRIGEANTS – Restreinte du 18 mars 2022
8. PEF et ACCOMPAGNEMENT – Réunion du 15 mars 2022



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- ✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- ✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

3 personnes par club seront admises dans le respect des règles sanitaires (port du masque obligatoire, respect des distances, lavage des mains).
Passeport sanitaire OBLIGATOIRE.

→ Le VENDREDI 1^{er} AVRIL (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 27 MARS 2022, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 8 AVRIL (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 3 AVRIL 2022, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 15 AVRIL (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 10 AVRIL 2022, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 22 AVRIL (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 18 AVRIL 2022, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 29 AVRIL (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 24 AVRIL 2022, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



DISCIPLINE



Suite aux incivilités, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football, les sanctions prononcées par sa Commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

REUNION du 25 MARS 2022

Nombre de suspendus pour 1 match : 4

Nombre de suspendu pour 2 matchs : 10

Nombre de suspendus pour 3 matchs : 8

Nombre de suspendus pour 4 matchs : 2 – brutalités

Nombre de suspendus pour 4 matchs : 3 – propos grossiers

Nombre de suspendus pour 5 matchs : 1 – propos grossiers

Nombre de suspendus pour 8 matchs : 2 – intimidations

Matchs arrêtés : 2

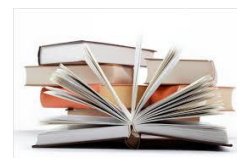
Convoqué : 1

Instruction : 1

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



INFRACTIONS DECOULANT de l'APPLICATION des REGLEMENTS GENERAUX CONCERNANT les EQUIPES ENGAGEES – Article 83



Situation arrêtée au 8 Mars 2022

Article 83 : Rappel des dispositions

- > La possibilité d'accéder en division supérieure ou de se maintenir dans une division repose sur le respect des conditions minimales de nombre d'équipes terminant les championnats en fonction du niveau de l'équipe senior A.
- > La non-observation de ces dispositions entraîne pour l'équipe hiérarchiquement la plus élevée l'impossibilité d'accéder en division supérieure si son classement en fin de saison le permettait ou la rétrogradation en division inférieure si le classement en fin de saison permettait le maintien.
- > Une rétrogradation résultant de ces dispositions intervient en supplément d'une relégation sportive en division inférieure.
- > Il est rappelé que les équipes vétérans n'entrent pas en ligne de compte, qu'une entente est décomptée pour une demi-équipe et qu'au niveau des débutants, les ententes sont interdites ; par ailleurs une équipe engagée est décomptée pour une demi-équipe pour les U8/U9 pratiquant à 5. En ce qui concerne les U6/U7, 6 joueurs licenciés seront décomptés pour une demi-équipe.
- > Enfin, les féminines et les U15 engagés en effectif réduit sont décomptés pour une équipe tandis que les débutants ne seront décomptés que lors de l'arrêt de la 2^{ème} situation.

Club évoluant en D1

AG Grenay - manque 1 équipe seniors

Clubs évoluant en D3

FC Tilloy - manque 1 équipe seniors

AAE Dourges - manque 1 équipe seniors

Clubs évoluant en D4

AJ Neuville - manque 1 équipe seniors

ES Bois Bernard - manque 1 équipe seniors

Club évoluant en D5

AS Roclincourt - manque 1 équipe

Clubs évoluant en D7 et ne pouvant accéder en division supérieure parce que n'ayant engagé qu'une seule équipe

JS Achiet - manque 1 équipe

RC Calonne- manque 1 équipe

US Quiéry - manque 1 équipe

ES Thiennes - manque 1 équipe

ASK Hénin - manque 1 équipe

ES Roeux - manque 1 équipe

FC Thélus - manque 1 équipe

Ces listes tiennent compte des dispositions exceptionnelles votées par le Comité Directeur du district pour la saison 2021 – 2022 (réunion du 30 Aout 2021)

Obligations des clubs :

D1 et D2 : 2 équipes seniors et 2 équipes jeunes ou féminines dont une à 11

D3 et D4 : 2 équipes seniors

D5 et D6 : 2 équipes dont 1 seniors

D7 : 2 équipes pour accéder en D6

Le Secrétaire Général :

Richard RATAJCZAK.



COMPETITIONS SENIORS



√ Suite à inversions de matchs, les horaires des rencontres ci-après sont modifiés les **2 et 3 avril** :

SENIORS D3 - GROUPE A

US Hesdigneul - US Annezin – 16 heures

SENIORS D4 – GROUPE B

OC Cojeul – ES Saulty - 16 heures

SENIORS D4 – GROUPE C

AS Noyelles les Vermelles - USA Liévin (b) – 17 heures

SENIORS D5 – GROUPE C

RC Sains (b) – AS Auchy – 14 heures - terrain annexe

SENIORS D6 – GROUPE B

OC Cojeul (b) – US Monchy (c) – 14 heures

Ajouter : ES Saulty (b) – ES Saint Laurent (c)

SENIORS D6 – GROUPE C

US Hesdigneul (b) – AEP Verdrel – 14 heures

SENIORS D6 – GROUPE E

ES Allouagne (b) - AS Cauchy – 13 heures

SENIORS D7 – GROUPE D

AS Noyelles les Vermelles (b) - US Givenchy (b) - 13 heures 30

√ Suite à inversions de matchs, les horaires des rencontres ci-après sont modifiés les **9 et 10 avril** :

SENIORS D2 – GROUPE B

AS Violaines – ES Bully (b) – 16 heures

AS Loison - EC Mazingarbe – 16 heures

SENIORS D3 – GROUPE A

US Annezin – FC Lillers – 16 heures

SENIORS D4 – GROUPE C

AS Violaines (b) - FCH Lens – 14 heures

SENIORS D6 – GROUPE A

AS Loison (b) – ES Angres (b) – 14 heures

SENIORS D6 – GROUPE F

US Annezin (b) – FC Richebourg – 14 heures

Le Président de la Commission :
Richard RATAJCZAK.



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 18 mars 2022
A LIEVIN

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présent : M. Marc TINCHON -

RECTIFICATIF des 5 et 6 MARS

VETERANS – GROUPE 8

Rencontre 52515.2 : US IZEL / AS TINCQUIZEL

Forfait de TINCQUIZEL

IZEL bat TINCQUIZEL par forfait - score 5/0.

Lire : Amende de **50 €** à TINCQUIZEL – 2eme forfait.

VETERANS A 7 - GROUPE B

Rencontre 52274.2 : AOSC SALLAUMINES / CS DIANA LIEVIN

Forfait de DIANA LIEVIN

SALLAUMINES bat DIANA LIEVIN par forfait - score 5/0.

Lire : Amende de **30 €** à LIEVIN DIANA – 2eme forfait.

FORFAITS

Journées des 5 et 6 MARS 2022

SENIORS D6 – GROUPE A

Rencontre 51045.2 : AFC LIBERCOURT / US ABLAIN (b)

Forfait d'ABLAIN

LIBERCOURT bat ABLAIN par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à ABLAIN – 1er forfait.

Journées des 12 et 13 MARS 2022

COUPE ARTOIS FEMINIENS

Rencontre 54291.1 : UFA / OLYMPIQUE LIEVIN

Forfait d'UFA

OLYMPIQUE LIEVIN bat UFA par forfait - score 5/0.

Amende de 12,50 € à UFA.

SENIORS D6 – GROUPE B

Rencontre 5116.1 : OF ARRAS (b) / ES SAULTY (b)

Forfait de SAULTY

ARRAS bat SAULTY par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à SAULTY – 2eme forfait.

Match retour à ARRAS.

SENIORS D6 – GROUPE C

Rencontre 51233.1 : US HESDIGNEUL (b) / ES HAILLICOURT

Forfait d'HESDIGNEUL

HAILLICOURT bat HESDIGNEUL par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à HESDIGNEUL – 1er forfait.

SENIORS D6 – GROUPE E

Rencontre 51363.1 : ES ALLOUAGNE (b) / ASC CAMBLAIN-AUBIGNY

Forfait de CAMBLAIN AUBIGNY

ALLOUAGNE bat CAMBLAIN AUBIGNY par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à CAMBLAIN AUBIGNY – 1^{er} forfait.

Match retour à ALLOUAGNE.

SENIORS D7 – GROUPE B

Rencontre 51605.1 : AJ ARTOIS (c) / RC AVESNES

Forfait d'AVESNES

AJ ARTOIS bat AVESNES par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à AVESNES – 1^{er} forfait.

Match retour à AJ ARTOIS.

SENIORS D7 – GROUPE C

Rencontre 51671.1 : FC THELUS / ES BOIS BERNARD (b)

Forfait de BOIS BERNARD.

Amende de 75 € à BOIS BERNARD – FORFAIT GENERAL.

VETERANS – GROUPE 6

Rencontre 52204.2 : ES VENDIN / US BILLY BERCLAU

Forfait d'ES VENDIN

BILLY BERCLAU bat VENDIN par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à VENDIN – 2eme forfait.

VETERANS – GROUPE 7

Rencontre 52131.2 : FC MERICOURT / US MAISNIL

Forfait de MAISNIL

MERICOURT bat MAISNIL par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à MAISNIL – 1er forfait.

VETERANS A 7 – GROUPE A

Rencontre 52561.2 : US SAINT POL / AS CAUCHY

Forfait de CAUCHY

SAINT POL bat CAUCHY par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à CAUCHY – 1^{er} forfait.

VETERANS A 7 – GROUPE D

Rencontre 52861.2 : CARVIN EPINOY / CARVIN DYNAMO

Forfait de CARVIN DYNAMO

CARVIN EPINOY bat CARVIN DYNAMO par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à CARVIN YNAMO – 1^{er} forfait.

Match retour à CARVIN EPINOY.

U18 D3 – GROUPE A

Rencontre 56021.1 : AS BEAURAINS / AJ ARTOIS

Forfait de BEAURAINS

AJ ARTOIS bat BEAURAINS par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à BEAURAINS – 1^{er} forfait.

U17 – GROUPE B

Rencontre 57127.1 : RC LOCON-KENNEDY / AS PTT ARRAS

Forfait de LOCON-KENNEDY

ARRAS bat LOCON-KENNEDY par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à LOCON-KENNEDY – 1^{er} forfait.

U16 D2 – GROUPE B

Rencontre 56274.1 : US HESDIGNEUL / AFCLL BETHUNE

Forfait de BETHUNE

HESDIGNEUL bat BETHUNE par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à BETHUNE – 1^{er} forfait

Match retour à HESDIGNEUL.

U15 A 8 – GROUPE A

Rencontre 56695.1 : USO LENS / ES SAINT LAURENT (b)

Forfait de SAINT LAURENT

LENS bat SAINT LAURENT par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à SAINT LAURENT – 1^{er} forfait.

Match retour à LENS.

U15 D4 – GROUPE A

Rencontre 56498.1 : OSC VITRY / ES AGNY-ACHICOURT

Forfait d'AGNY-ACHICOURT

VITRY bat AGNY-ACHICOURT par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à AGNY-ACHICOURT – 1^{er} forfait.

Match retour à VITRY.

Journées des 19 et 20 MARS 2022

SENIORS D6 – GROUPE A

Rencontre 51053.2 : USO MEURCHIN (c) / AS COURRIERES (b)

Forfait de COURRIERES

MEURCHIN bat COURRIERES par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à COURRIERES – 1^{er} forfait.

SENIORS D6 – GROUPE E

Rencontre 51318.2 : AS CAUCHY / ASC CAMBLAIN AUBIGNY

Forfait de CAMBLAIN AUBIGNY

CAUCHY bat CAMBLAIN AUBIGNY par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à CAMBLAIN AUBIGNY – 2eme forfait.

SENIORS D7 – GROUPE D

Rencontre 51693.2 : AS NOYELLES les VERMELLES (b) / OLYMPIQUE VENDIN (b)

Forfait de NOYELLES les VERMELLES

VENDIN bat NOYELLES les VERMELLES par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à NOYELLES les VERMELLES – 1er forfait.

SENIORS D7 – GROUPE E

Rencontre 51756.2 : OS AIRE (c) / ES ALLOUAGNE (c)

Forfait d'AIRE

ALLOUAGNE bat AIRE par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à AIRE – 2eme forfait.

VETERANS – GROUPE 3

Rencontre 51983.1 : SC SAINT NICOLAS / AS BERNEVILLE :

Forfait de BERNEVILLE

SAINT NICOLAS bat BERNEVILLE par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à BERNEVILLE – 1er forfait.

Match retour à SAINT NICOLAS.

VETERANS – GROUPE 6

Rencontre 52235.1 : AAE AIX / ES VENDIN

Forfait de VENDIN.

AIX bat VENDIN par forfait – score 5/0.

Amende de 25 € à VENDIN – 2eme forfait.

Match retour à AIX.

Rencontre 52233.1 : USSM LOOS / FC MONTIGNY

Forfait de LOOS

MONTIGNY bat LOOS par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à LOOS – 2eme forfait.

VETERANS A 7 – GROUPE B

Rencontre 52298.1 : AOSC SALLAUMINES / US BILLY BERCLAU

Forfait de SALLAUMINES

BILLY BERCLAU bat SALLAUMINES par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à SALLAUMINES – 1er forfait.

VETERANS A 7 – GROUPE E

Rencontre 52407.1 : FC HERSIN / O. LA COMTE

Forfait de LA COMTE

HERSIN bat LA COMTE par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à LA COMTE – 1er forfait.

Match retour à HERSIN.

FEMININES A 7 – GROUPE A

Rencontre 52916.2 : EC MAZINGARBE / US RUCH CARVIN

Forfait de CARVIN RUCH

MAZINGARBE bat CARVIN RUCH par forfait - score 5/0.

Amende de 7 € 50 à RUCH CARVIN – 2eme forfait

U18 D2 – GROUPE B

Rencontre 55983.1 : OLYMPIQUE LIEVIN / US LESTREM

Forfait de LESTREM

LIEVIN bat LESTREM par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à LESTREM – 2eme forfait.

Match retour à OLYMPIQUE LIEVIN.

U18 D3 – GROUPE C

Rencontre 56065.1 : US COURCELLES / AFC LIBERCOURT

Forfait de LIBERCOURT

COURCELLES bat LIBERCOURT par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à LIBERCOURT – 1er forfait.

Match retour à COURCELLES.

U18 D4 – GROUPE B

Rencontre 56124.1 : ES SAINT LAURENT (b) / AAE EVIN

Forfait d'EVIN

SAINT LAURENT bat EVIN par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à EVIN – 1er forfait.

Match retour à SAINT LAURENT.

U15 A 8 – GROUPE B

Rencontre 56709.1 : OLYMPIQUE HENIN (b) / FC MERICOURT

Forfait de MERICOURT

HENIN bat MERICOURT par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à MERICOURT – 1er forfait.

Match retour à OLYMPIQUE HENIN.

Rencontre 56711.1 : FC TILLOY COJEUL / AS AUCHY

Forfait d'AUCHY

TILLOY COJEUL bat AUCHY par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à AUCHY – 1er forfait.

Match retour à TILLOY COJEUL.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la Commission :
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire de la Commission :
Marc TINCHON.



COMPETITIONS JEUNES

MISE à JOUR



REMISES GENERALES (Rappel)

Les dérogations accordées lors des remises générales sont annulées.

> Week-end des 9 et 10 avril 2022 :

Report de la Journée 3A des 27 et 28 novembre 2021 (sauf D1)

REMISES PARTIELLES

Rappel : Ces rencontres doivent être jouées AVANT le week-end du 30 avril et 1^{er} mai (Dates réservées pour une éventuelle remise générale ainsi que le week-end des 7 et 8 mai).

√ Les rencontres suivantes sont reprogrammées le samedi 9 avril 2022 à 16 heures

U18 D1

ES ANZIN – AS VIOLAINES *du 13 novembre 2021*

U17 – GROUPE A

ES BULLY – FC TORTEQUESNE *du 2 avril – à 18 heures*

U16 D1

US BIACHE – HENIN STADE *du 19 février 2022*

OLYMPIQUE LIEVIN – COS MARLES *du 26 février 2022*

√ La rencontre suivante est reprogrammée le dimanche 10 avril 2022 à 10 heures

U16 D1

FC DAINVILLE – US SAINT POL *du 20 février 2022*

√ La rencontre suivante est reprogrammée le mercredi 13 avril 2022 à 16 heures

U15 à 8 – GROUPE A

AS BAILLEUL – ES SAINT LAURENT (b) *du 27 février 2022*

√ Les rencontres suivantes sont reprogrammées le samedi 16 avril 2022 à 14 heures

U18 D1

US NOEUX – AS VIOLAINES *du 19 février 2022*

ES SAINT LAURENT – ES ANZIN *du 26 février 2022*

U18 D2 – GROUPE B

HENIN OLYMPIQUE – US CROISILLES *du 19 mars 2022*

U18 D3 – GROUPE A

US PAS – CS LIEVIN DIANA *du 20 novembre 2021*

US BOUBERS/AVESNES – AS BEURAINS *du 19 mars 2022*

U18 D3 – GROUPE B

FC LILLERS – US NOEUX (b) *du 26 février 2022*

US GONNEHEM – FC HINGES *du 12 mars 2022*

U18 D4 – GROUPE A

OC COJEUL – BEAUMETZ SUD ARTOIS *du 20 novembre 2021*

A.S.B.A./CAMBLAIN – AS MAROEUIL/HABARCQ *du 20 novembre 2021*

AS TINCQUIZEL – US PAS/ARTESIEN (b) *du 20 novembre 2021*

U18 D4 – GROUPE B

US CHTS AVION – AS NEUVIREUIL *du 19 mars 2022*

U18 D4 – GROUPE C

AOSC SALLAUMINES – RC LABOURSE *du 13 novembre 2021*

U16 D2 – GROUPE A

US VERMELLES (b) – US ROUVROY *du 19 mars 2022*

U16 D2 – GROUPE B

NORRENT/CAMBLAIN – AFCLL BETHUNE *du 26 février 2022*

U16 D2 – GROUPE C

RC AVESNES/BOUBERS – ES ANZIN (b) *du 20 novembre 2021*

AS SERVINS les COLLINES – AS BAILLEUIL *du 19 mars 2022*

U15 à 8 – GROUPE C

US HONDEGHEM – COS MARLES (b) *du 14 novembre 2021*

√ Les rencontres suivantes sont reprogrammées le dimanche 17 avril 2022 à 10 heures

U15 D2 – GROUPE A

ES BULLY (b) – UAS HARNES *du 2 avril 2022*

U15 D2 – GROUPE B

HENIN STADE – US GONNEHEM *du 21 novembre 2021*

U15 D3 – GROUPE A

US PAS – JS ECOURT *du 21 novembre 2021*

U15 D3 – GROUPE B

USO BRUAY (b) – ES LAVENTIE *du 27 février 2022*

U15 D4 – GROUPE A

ES SAINTE CATHERINE – OSC VITRY *du 6 mars 2022*

U15 D4 – GROUPE B

CS PERNES/CAMBLAIN (b) – RC AVESNES *du 21 novembre 2021*

U15 D4 – GROUPE C

FC BUSNES/NORRENT – US HOUDAIN *du 27 février 2022*

U15 D4 – GROUPE E

RC SAINS – CSAL SOUCHEZ *du 21 novembre 2021*

U15 D4 – GROUPE F

AS LOISON – AFC LIBERCOURT *du 21 novembre 2021*

SC FOUQUIERES – US ROUVROY *du 27 février 2022*

U15 à 8 - GROUPE A

ES SAINT LAURENT (b) – JF MAZINGARBE *du 21 novembre 2021*

AS LENS – AS BAILLEUL *du 20 mars 2022*

U15 à 8 - GROUPE B

HENIN OLYMPIQUE (b) – CS LIEVIN DIANA (b) *du 14 novembre 2021*

FC MERICOURT – ES LABEUVRIERE (b) *du 14 novembre 2021*

U15 à 8 – GROUPE D

FC ANNAY – ES ELEU *du 14 novembre 2021*

FC CARVIN DYNAMO - AS LOISON (b) *du 21 novembre 2021*

√ La rencontre suivante est reprogrammée le **lundi 18 avril 2022 à 10 heures**

U15 à 8 – GROUPE C

RC LOCON/R.C.V. KENNEDY (b) – US HONDEGHEM *du 14 novembre 2021*

√ Les rencontres suivantes sont reprogrammées le **lundi 18 avril 2022 à 14 heures**

U18 D3 – GROUPE B

US NOEUX (b) – FC HINGES *du 26 mars 2022*

U18 D4 – GROUPE A

A.S.B.B.V. – AS TINCQUIZEL *du 26 février 2022*

US PAS/ARTESIEN (b) – US MONCHY au BOIS *du 26 février 2022*

U18 D4 – GROUPE C

USA LIEVIN – AOSC SALLAUMINES *du 20 novembre 2021*

U16 D2 – GROUPE B

ES HAINES – NORRENT/CAMBLAIN *du 5 mars 2022*

U16 D2 – GROUPE C

ES ANZIN (b) – US RIVIERE *du 6 mars 2022*

√ Les rencontres suivantes sont reprogrammées le mercredi 20 avril 2022 à 16 heures

U15 à 8 – GROUPE A

Car. BILLY MONTIGNY (b) – ES SAINT LAURENT (b) *du 14 novembre 2021*

U15 à 8 – GROUPE B

CS LIEVIN DIANA (b) – AS AUCHY *du 21 novembre 2021*

ES LABEUVRIERE (b) – ES HAILLICOURT *du 14 novembre 2021*

U15 à 8 – GROUPE D

US GIVENCHY – ES ELEU *du 27 février 2022*

OLYMPIQUE VENDIN – FC CARVIN DYNAMO *du 2 février 2022*

√ Les rencontres suivantes sont reprogrammées le mercredi 27 avril 2022 à 16 heures

U15 D4 – GROUPE A

OSC VITRY – OF ARRAS *du 20 mars 2022*

U15 D4 – GROUPE E

CSAL SOUCHEZ – CS HABARCQ *du 20 mars 2022*

U15 à 8 - GROUPE A

ES SAINT LAURENT (b) – AS LENS *du 6 mars 2022*

√ Les rencontres suivantes sont reprogrammées le mercredi 27 avril 2022 à 18 heures 30

U18 D4 – GROUPE A

A.S.B.B.V. – US PAS/ARTESIEN (b) *du 26 mars 2022*

U18 D4 – GROUPE B

OLYMPIQUE BURBURE/ALLOUAGNE – ES LABEUVRIERE *du 19 mars 2022*

U16 D2 – GROUPE B

US BILLY BERCLAU – NORRENT/CAMBLAIN *du 26 mars 2022*

DEROGATIONS de DATES (Article 92 des Règlements Généraux du District)

RAPPEL :

Les demandes de report de match doivent être faites via FOOT CLUB. Elles ne peuvent être accordées qu'AVEC l'accord du club adverse, et, que la décision finale revient à la Commission. Toute demande adressée DIRECTEMENT à la Commission sera refusée. Ce rappel s'adresse également aux rencontres de coupes.

Une rencontre ne peut être reportée qu'AVEC l'accord de la Commission ; SANS l'accord, elle sera donnée perdue pour les 2 équipes.

✓ **UAS HARNES** nous informe qu'à compter de ce jour, les rencontres : U18 D3 – Groupe C et U15 D2 – Groupe A se dérouleront sur le terrain en herbe du stade Bouthemy.

Pascal WATEL



FORMATION DIRIGEANTS



Réunion du : Restreinte du 18 mars 2022
A Visio de 18 heures 30 à 20 heures 30

Présents : MM. Jean Luc ELLART – Eric GOOSSENS – Louis DARTOIS -

ORDRE DU JOUR :

Formation des délégués de terrain du 19 mars à ROUVROY.

- Etat des lieux de formation
- Transmission Visio
- Coordination des intervenants
- Contrôle des connaissances = QCM
- Composition du groupe de candidats « délégué » = présence d'un ou plusieurs arbitres intéressante
- Fiche d'évaluation de la formation
- Attestation de formation (validation)
- La parole aux délégués = leurs attentes

Résultats de l'enquête auprès des clubs = 11 clubs ont répondu à ce jour.

Reprendre contact avec les demandeurs pour organiser les formations en Visio ou présentiel.

Les clubs demandeurs : US MONCHY AU BOIS – OLYMPIQUE HENIN – LA COMTE OLCO – SCPP WINGLES – KS VAUDRICOURT – SC SAINT NICOLAS – CSAL SOUCHEZ – SAINT LAURENT BLANGY FEUCHY – DOURGES AEEE – FCH LENS – AS NOYELLES LES VERMELLES – US ROUVROY + 4 CANDIDATS INDIVIDUELS.

Le Président de la Commission :
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission :
Eric GOOSSENS.



PEF et ACCOMPAGNEMENT



Réunion du : 15 mars 2022
A

Présidente : Mme Delphine BRESA -

Présents : MM. Eric GOOSSENS – Gaël MOLLET – Freddy PETIT – Chouki BELLA – Alain DELHAYE – Marc TINCHON –

Excusés :

Assistent à la réunion : MM. Makhloufi REBATTACHI – Antoine VANNIEUWENHUYSE – Abdelkarim LEGRINI -

POINT SUR LES REMISES LABELS 2020/2021

- La remise label sera effectuée au club d'**US BEUVRY** par **Alain DELHAYE** et **Makhloufi REBATTACHI**, **le 15 avril 2022**.
- La remise label sera effectuée au club d'**US NOYELLES sous LENS** par **Alain DELHAYE** et **Antoine VANNIEUWENHUYSE**, **le 22 mars 2022**.
- La remise label sera effectuée au club du **FCH LENS** par **Makhloufi REBATTACHI**, **le 22 mars 2022**.
- La date de la remise label au club d'**ES VENDIN** par **Chouki BELLA** et **Abdelkarim LEGRINI** est encore **à définir**.
- La date de la remise label au club du **RC LENS** est **encore à définir**.
- La remise label sera effectuée au club d'**AG GRENAY** par **Éric GOSENS** et **Antoine VANNIEUWENHUYSE** **le 23 ou 30 mars 2022**.
 - La remise label sera effectuée au club d'**ASSB OIGNIES** par **Alain DELAHAYE** et **Antoine VANNIEUWENHUYSE** **le 15 avril 2022**.
 - La remise label sera effectuée au club du **STADE HENINOIS** par **Gaël MOLLET** et **Antoine VANNIEUWENHUYSE** **le 29 mars 2022**.

POINT SUR LA SITUATION LABELS 2021/2022

- Suite aux visites labels des derniers mois, la commission a fait le point sur l'éligibilité ou non des différentes candidatures.
- Les membres de la commission ont constaté que la majorité des clubs n'ont pas encore déposés les pièces justificatives indispensables à la validation de la candidature.
Date limite des dépôts : **le 16 mai 2022**.
- Les clubs non éligibles vont pouvoir bénéficier d'un accompagnement des techniciens afin de pouvoir répondre aux différents critères à moyen terme.

CHARTRE DES CLUBS LABELLISÉS

La commission a décidé renouveler la charte des clubs labellisés, qui avait disparu depuis quelques années. Une nouvelle maquette a été présentée aux membres de la commission.

Cette dernière sera votée lors de la prochaine commission PEF & ACCOMPAGNEMENT.

PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

▪ À ce jour, 32 fiches actions (16 clubs) ont été remontées. Les clubs ayant candidatés au label ont l'obligation de remonter les fiches action.

Les fiches par thématique

- 3 fiches sur l'environnement
- 8 fiches sur la santé
- 5 fiches sur l'arbitrage
- 7 fiches sur l'engagement citoyen
- 3 fiches sur le fair play
- 5 fiches sur la culture foot

▪ Possibilité d'envoyer les fiches actions directement sur votre smartphone en vous rendant sur pef.fff.fr.

CONCOURS PRETS pour le PEF :

▪ Le concours a pour objectif de valoriser les actions des clubs lauréats (1 par thématique) qui se verront ainsi attribuer une dotation en guise de récompense lors de l'évènement « Artois en fête » organisé par le District.

▪ Un jury composé de membres du District Artois et du Crédit Agricole, aura la charge de désigner les finalistes après examen des « fiches-actions » transmises par les clubs.

La date limite de la transmission des fiches est **le vendredi 29 avril 2022**.

ARTOIS EN FÊTE

▪ La 4^{ème} édition d'Artois en fête sur le thème de l'Euro Féminin aura lieu **le samedi 25 juin** au club d'**EC MAZINGARBE**.

- Catégories concernées : U10-U11 G, U10-U11 F, U12-U13 F
- Foot à 5
- Stands sur les 6 thématiques du PEF
- Structures gonflables & Car Animation
- Sport Santé : les nouvelles pratiques (fit-foot, foot en marchant) seront proposées aux adultes (parents, grands-parents, accompagnateurs et habitants de la ville.)

✓ La prochaine commission PEF & ACCOMPAGNEMENT aura lieu **le 20 mai 2022 à 18 heures**.

La Présidente de la Commission
Delphine BRESA.

Le Secrétaire de Séance
Abdelakrim LEGRINI